



PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

Préfecture  
Direction des politiques interministérielles  
Bureau de la coordination

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## DÉLÉGATION DE SIGNATURE

**RECUEIL SPÉCIAL n° 25 – 9 mars 2015**

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures ainsi que sur le site Internet de la Préfecture ([www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr))

<b>DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES.....</b>	<b>3</b>
Arrêté préfectoral N° 2015-11-92 en date du 9 mars 2015 accordant délégation de signature à M. Régis ELBEZ, en qualité de sous-préfet de Montreuil sur Mer, ainsi qu'aux personnes placées sous son autorité.....	3
Modificatif N° 2015-11-93 en date du 9 mars 2015 à l'arrêté préfectoral accordant délégation de signature à M. Philippe DIEUDONNE, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, ainsi qu'aux personnes placées sous son autorité.....	6
Modificatif N° 2015-10-94 en date du 9 mars 2015 à l'arrêté préfectoral prévoyant les permanences des membres du corps préfectoral.....	6
<b>DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DU NORD-PAS-DE-CALAIS.....</b>	<b>6</b>
Décision en date du 9 mars 2015 portant subdélégation de signature aux personnes placées sous l'autorité de M. Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord Pas-de-Calais, en matière de contrôle des épreuves à pression (Pas-de-Calais).....	6
Décision en date du 9 mars 2015 portant subdélégation de signature aux personnes placées sous l'autorité de M. Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord Pas-de-Calais, en matière d'essais et épreuves avant mise en exploitation des canalisations de gaz combustible (Pas-de-Calais).....	7
Décision en date du 9 mars 2015 portant subdélégation de signature aux personnes placées sous l'autorité de M. Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord Pas-de-Calais, pour les missions départementales du Pas-de-Calais.....	7
<b>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-CALAIS.....</b>	<b>10</b>
Arrêté en date du 1er juillet 2014 portant répartition des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire.....	10

---

## DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES

---

### BUREAU DE LA COORDINATION

- Arrêté préfectoral N° 2015-11-92 en date du 9 mars 2015 accordant délégation de signature à M. Régis ELBEZ, en qualité de sous-préfet de Montreuil sur Mer, ainsi qu'aux personnes placées sous son autorité

Article 1er : Délégation est donnée à M. Régis ELBEZ, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer, à l'effet de signer, au titre des missions dévolues à l'administration préfectorale dans les limites de l'arrondissement de Montreuil sur Mer sauf exceptions expressément définies, tous arrêtés, décisions et documents dans les matières suivantes :

#### A - ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Octroi du concours de la force publique en vue de l'exécution des jugements d'expulsion immobilière et de saisies mobilières
- 2) Désignation du délégué du préfet au sein de la commission de révision des listes électorales politiques ou professionnelles
- 3) Autorisations de pénétrer dans les propriétés privées pour l'exécution de tous travaux de levés topographiques
- 4) Autorisations de pénétrer dans les propriétés privées pour la pose de câbles
- 5) Autorisations d'occupation temporaire de terrains privés pour faciliter l'exécution des travaux publics
- 6) Arrêtés prescrivant le faucardement de cours d'eau
- 7) Toutes opérations nécessaires à l'effet d'arrêter la liste électorale de chaque catégorie d'électeurs au conseil de prud'hommes
- 8) Approbation des projets d'érection de monuments commémoratifs à l'initiative privée
- 9) Arrêtés portant fixation des dates d'ouverture et d'achèvement des travaux de remaniement du cadastre sauf dans le cas où plusieurs arrondissements sont concernés
- 10) Arrêtés autorisant la création ou l'agrandissement de cimetières
- 11) Arrêtés autorisant la création de chambres funéraires
- 12) Récépissés des procès-verbaux de réquisition de la force publique en matière d'expulsions locatives
- 13) Récépissés des assignations tendant au constat de la résiliation du bail
- 14) Récépissés de réquisition judiciaire pour les dossiers relatifs aux permis de conduire, immatriculation des véhicules, cartes nationales d'identité, passeports et associations
- 15) Récépissés de déclaration d'exercice de l'activité de revente ou d'échange d'objets mobiliers
- 16) Livrets spéciaux de circulation, livrets de circulation
- 17) Reconnaissance des aptitudes techniques aux fonctions de garde particulier
- 18) Agréments des gardes particuliers
- 19) Toutes correspondances en matière de contingent préfectoral (particuliers, bailleurs, travailleurs sociaux, collectivités locales...)
- 20) Agréments des familles éligibles au PLAI

#### B - POLICE GENERALE

- 1) Dérogations permanentes à l'horaire réglementaire de fermeture des cafés, bars et débits de boissons
- 2) Fermeture administrative de ces établissements pour une durée n'excédant pas trois mois
- 3) Fermeture administrative des restaurants pour une durée n'excédant pas trois mois
- 4) Tous arrêtés, décisions, et documents en matière d'acquisition ou de détention d'armes et toutes mesures susceptibles d'être prises en application du décret-loi du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions, ainsi que des textes législatifs et réglementaires qui l'ont complété et modifié
- 5) Interdiction d'accès des mineurs de moins de 18 ans à certains établissements
- 6) Tous documents, arrêtés, actes et décisions en matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public
- 7) Attestations de délivrance d'un permis de chasser
- 8) Récépissés de déclaration préalable et autorisations des manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique ne comportant pas la participation de véhicules à moteur

---

9)Présidence de la commission départementale de sécurité routière pour les épreuves sportives à moteur

10)Récépissés des exploits d'huissiers portant opposition à mutation de certificats d'immatriculation et mains levées

11)Reçus de radiation de gages

12)Certificats de situation des véhicules

13) Dérogation à l'interdiction de faire circuler et stationner des véhicules terrestres à moteur sur le domaine public maritime ;

14)Autorisations de transport de corps en dehors du territoire métropolitain lorsque la fermeture du cercueil a lieu dans une commune de l'arrondissement  
et autorisations de transport de cendres en dehors du territoire métropolitain lorsque la crémation du défunt ou le lieu de résidence du demandeur est situé dans une commune de l'arrondissement

15)Récépissés des déclarations d'installations temporaires de ball-trap et décisions d'opposition à l'ouverture desdites installations

16)Droit aérien : arrêtés autorisant ou refusant les manifestations aériennes et d'aéromodélisme et la création d'hélisturfaces

17)Agréments des agents de la police municipale

18) Prescriptions d'escorte et/ou de garde de détenus, pour raison médicale ou hospitalisés par les services de police ou de gendarmerie (article D394 du code de procédure pénale)

19)Oppositions de sortie du territoire des mineurs à titre conservatoire

20) Exercice du pouvoir de substitution pour l'application des mesures concernant les animaux dangereux et errants (articles L 211-11 et suivants du code rural)

#### C – RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

1) Recours gracieux formés dans le cadre du contrôle administratif des actes des collectivités locales, de leurs établissements publics locaux et intercommunaux, y compris les syndicats mixtes

2) Conventions ACTES relatives à la télétransmission des actes au contrôle de légalité

3) Création, modifications statutaires et dissolution des syndicats de communes y compris les syndicats mixtes et n'ayant pas de membres extérieurs au département du Pas-de-Calais

4) Ouverture d'enquête sur les projets de modification des limites territoriales des communes et de transfert de leurs chefs-lieux prévues à l'article L 2112-2 du CGCT et institution de la commission prévue à l'article L 2212-3 du CGCT

5) Nomination du comptable ou de l'agent qui remplit les fonctions d'agent comptable d'une régie créée par une collectivité territoriale ou un établissement public prévue aux articles R 2221-30, R 2221-59, R 2221-76 et R 2221-96 du code général des collectivités territoriales

6) Création de régies de recettes de l'Etat dans les services de police municipale pour percevoir le produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation en application de l'article L 2212-5 du CGCT, et le produit des consignations prévues par l'article L 121-4 du code de la route

7) Nomination des régisseurs pour percevoir le produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation, en application de l'article L 2212-5 du CGCT, et le produit des consignations prévues par l'article L 121-4 du code de la route

8) Dispense de formalités de purge de privilèges et hypothèques concernant les opérations immobilières amiables faites selon les règles de droit civil pour le compte des communes, des établissements publics communaux, des groupements de communes et autres organismes

9) Désignation des représentants du Préfet aux comités des caisses des écoles

10) Autorisation de versement d'une indemnité à un fonctionnaire de l'Etat ayant apporté un service au fonctionnement d'une collectivité

#### D – ASSOCIATION SYNDICALE

1) Tutelle et contrôle financier des associations syndicales autorisées ou libres

2) Création de la commission syndicale prévue à l'article L 5222-2 du CGCT chargée de l'administration des droits indivis entre plusieurs communes

#### E – ORDRE PUBLIC

1) Récépissés de déclaration des manifestations sur la voie publique (articles L 211-1 à L 211-4 du code de la sécurité intérieure) et arrêtés d'interdiction

2) Arrêtés de mise en demeure administrative de quitter les lieux prononcés à l'encontre des gens du voyage en vertu des dispositions des articles 9 et 9-1 de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage et octroi du concours de la force publique en vue de l'exécution des jugements d'expulsion des gens du voyage.

Article 2 : Délégation est donnée à M. Régis ELBEZ, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer, à l'effet de :

décider, par la validation des expressions de besoins, de l'utilisation des crédits qui lui sont confiés au titre du fonctionnement des services administratifs et des résidences et imputés sur le programme 307 "Administration Territoriale" et 333 "Moyens mutualisés des administrations déconcentrées"

constater le service fait des travaux, prestations et fournitures exécutés pour le compte de la sous-préfecture, des services administratifs et des résidences.

Article 3 : Délégation est accordée à Mme Elisabeth FROMENTIN, secrétaire générale de la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer, à l'effet de signer toutes pièces entrant dans le champ d'application de la délégation de signature conférée à M. Régis ELBEZ, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer, pour l'arrondissement, à l'exception de celles relevant des matières suivantes :

- Octroi du concours de la force publique en vue de l'exécution des jugements d'expulsion immobilière et de saisies mobilières
- Fermeture administrative des cafés, bars et débits de boissons
- Fermeture administrative des restaurants
- Exercice du pouvoir de substitution pour l'application des mesures concernant les animaux dangereux et errants (articles L 211-11 et suivants du code rural)
- Recours gracieux formés dans le cadre du contrôle administratif des actes des collectivités locales, de leurs établissements publics locaux et intercommunaux, y compris les syndicats mixtes
- Arrêtés d'interdiction des manifestations sur la voie publique (articles L 211-1 à L 211-4 du code de la sécurité intérieure)
- Arrêtés de mise en demeure administrative de quitter les lieux prononcés à l'encontre des gens du voyage en vertu des dispositions des articles 9 et 9-1 de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage et octroi du concours de la force publique en vue de l'exécution des jugements d'expulsion des gens du voyage.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Régis ELBEZ, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer, et de Mme Elisabeth FROMENTIN, secrétaire générale de la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer, la délégation est accordée à Mme Catherine MELIUS, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, à l'exception des pièces relevant des matières précisées à l'article 3 du présent arrêté.

Article 5 : La délégation de signature prévue à l'article 4 ne s'applique pas aux correspondances adressées aux élus.

Article 6 : Délégation est également donnée à :

- M. Gaëtan GENEL, secrétaire administratif de classe normale, à l'effet de signer les :
- Récépissés des procès-verbaux de réquisition de la force publique en matière d'expulsions locatives
  - Récépissés des assignations tendant au constat de la résiliation du bail
  - Bordereaux de transmission

Mme Elodie PREVOST, secrétaire administratif de classe normale à l'effet de signer les :

- Attestations de délivrance d'un permis de chasser
- Récépissés des exploits d'huissiers portant opposition à mutation de certificats d'immatriculation et mains levées
- Reçus de radiation de gages
- Certificats de situation des véhicules
- Attestations de dépôt de demandes de livrets spéciaux de circulation et livrets de circulation
- Bordereaux de transmission

Article 7 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Régis ELBEZ, sous-préfet de Montreuil sur Mer, la suppléance des fonctions de sous-préfet de Montreuil sur Mer sera assurée par M. Philippe DIEUDONNÉ, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer.

A cette occasion, la délégation de signature accordée à M. Régis ELBEZ, sous-préfet de Montreuil sur Mer, par le présent arrêté sera exercée par M. Philippe DIEUDONNÉ, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer.

En cas d'absence conjointe de M. Régis ELBEZ, sous-préfet de Montreuil sur Mer, et de M. Philippe DIEUDONNÉ, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, la délégation de signature est accordée à Mme Anne LAUBIES, secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais, à M. Xavier CZERWINSKI, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet du Pas-de-Calais, à Mme Béatrice STEFFAN, sous-préfète, directrice de cabinet pour les pièces relevant des matières suivantes :

- Octroi du concours de la force publique en vue de l'exécution des jugements d'expulsion immobilière et de saisies mobilières
- Fermeture administrative des cafés, bars et débits de boissons pour une durée n'excédant pas trois mois
- Fermeture administrative des restaurants pour une durée n'excédant pas trois mois
- Exercice du pouvoir de substitution pour l'application des mesures concernant les animaux dangereux et errants (articles L 211-11 et suivants du code rural)
- Recours gracieux formés dans le cadre du contrôle administratif des actes des collectivités locales, de leurs établissements publics locaux et intercommunaux, y compris les syndicats mixtes
- Arrêtés d'interdiction des manifestations sur la voie publique (articles L 211-1 à L 211-4 du code de la sécurité intérieure)
- Arrêtés de mise en demeure administrative de quitter les lieux prononcés à l'encontre des gens du voyage en vertu des dispositions des articles 9 et 9-1 de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage et octroi du concours de la force publique en vue de l'exécution des jugements d'expulsion des gens du voyage.

Article 8 : Le secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, le sous-préfet de Montreuil-sur-Mer, le sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, le sous-préfet chargé de mission, la sous-préfète, directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé  
La Préfète  
Fabienne BUCCIO

- 
- Modificatif N° 2015-11-93 en date du 9 mars 2015 à l'arrêté préfectoral accordant délégation de signature à M. Philippe DIEUDONNE, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, ainsi qu'aux personnes placées sous son autorité

Article 1er : Les dispositions de l'article 9 de l'arrêté préfectoral n° 2015-11-63 en date du 16 février 2015 précité sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

« Article 9 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe DIEUDONNÉ, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, la suppléance des fonctions de sous-préfet de Boulogne-sur-Mer sera assurée par M. Régis ELBEZ, sous-préfet de Montreuil sur Mer.

A cette occasion, la délégation de signature accordée à M. Philippe DIEUDONNÉ, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, par le présent arrêté sera exercée par M. Régis ELBEZ, sous-préfet de Montreuil sur Mer.

En cas d'absence conjointe de M. Philippe DIEUDONNÉ, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, et de M. Régis ELBEZ, sous-préfet de Montreuil sur Mer, la délégation de signature est accordée à Mme Anne LAUBIES, secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais, à M. Xavier CZERWINSKI, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet du Pas-de-Calais, à Mme Béatrice STEFFAN, sous-préfète, directrice de cabinet pour les pièces relevant des matières suivantes :

---

le reste sans changement. »

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, le sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, le sous-préfet de Montreuil sur Mer, le sous-préfet chargé de mission, la sous-préfète, directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé  
La Préfète  
Fabienne BUCCIO

- 
- Modificatif N° 2015-10-94 en date du 9 mars 2015 à l'arrêté préfectoral prévoyant les permanences des membres du corps préfectoral

Article 1er : Les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2015-10-54 en date du 16 février 2015 sont complétées ainsi qu'il suit :

« Article 1er : Lorsqu'ils assurent les permanences des membres du corps préfectoral :

M. Xavier CZERWINSKI, secrétaire général adjoint en charge de la cohésion sociale,  
Mme Béatrice STEFFAN, directrice de cabinet,  
M. Nicolas HONORÉ, sous-préfet de Béthune,  
M. Philippe DIEUDONNÉ, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer,  
M. Denis GAUDIN, sous-préfet de Calais,  
M. Pierre CLAVREUIL, sous-préfet de Lens,  
M. Régis ELBEZ, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer,  
M. Christian ABRARD, sous-préfet de Saint-Omer

ont une délégation de signature dans les domaines suivants sur l'ensemble du territoire départemental :

---

le reste sans changement. »

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, le secrétaire général adjoint en charge de la cohésion sociale, la sous-préfète, directrice de cabinet, les sous-préfets de Béthune, de Boulogne-sur-Mer, de Calais, de Lens, de Montreuil-sur-Mer et de Saint-Omer sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé  
La Préfète  
Fabienne BUCCIO

---

## **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DU NORD-PAS-DE-CALAIS**

---

- Décision en date du 9 mars 2015 portant subdélégation de signature aux personnes placées sous l'autorité de M. Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord Pas-de-Calais, en matière de contrôle des épreuves à pression (Pas-de-Calais)

Article 1er : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord – Pas-de-Calais la délégation de signature sera exercée par :

Madame Isabelle DERVILLE, Directrice Adjointe  
Monsieur Julien LABIT, Directeur Adjoint  
Monsieur Yann GOURIO, Directeur Adjoint

Monsieur Alexandre DOZIERES, Ingénieur des Mines, Chef du Service Risques

Monsieur David TORRIN, adjoint du chef du Service Risques

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions, respectivement à :

MODRZEJEWSKI Frédéric, Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, chef de mission  
MIS Lionel, Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Chef de l'Unité Territoriale de Lille par intérim  
LIBERKOWSKI Isabelle, Ingénieure Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, chef de mission  
LEFRANC David, Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, chef de mission

Ainsi que par les agents ci-dessous :

CHAUVEL Laurent Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Chef de mission  
DAVID Didier Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines

Article 2 : Monsieur Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord – Pas-de-Calais, est chargé, au nom de la Préfète du Pas-de-Calais, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à la Préfète et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Signé

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement Nord – Pas-de-Calais  
Vincent MOTYKA

- 
- Décision en date du 9 mars 2015 portant subdélégation de signature aux personnes placées sous l'autorité de M. Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord Pas-de-Calais, en matière d'essais et épreuves avant mise en exploitation des canalisations de gaz combustible (Pas-de-Calais)

Article 1er : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord – Pas-de-Calais, la délégation de signature sera exercée par :

Madame Isabelle DERVILLE, Directrice Adjointe  
Monsieur Julien LABIT, Directeur Adjoint  
Monsieur Yann GOURIO, Directeur Adjoint

Monsieur Alexandre DOZIERES, Ingénieur des Mines, Chef du Service Risques  
Monsieur David TORRIN, adjoint du chef du Service Risques

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions, respectivement à :  
MODRZEJEWSKI Frédéric, Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, chef de mission  
MIS Lionel, Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Chef de l'Unité Territoriale de Lille par intérim  
LIBERKOWSKI Isabelle, Ingénieure Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, chef de mission  
LEFRANC David, Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, chef de mission

Ainsi que par les agents ci-dessous :

CHAUVEL Laurent Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Chef de Mission  
DAVID Didier Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines

Article 2 : Monsieur Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord – Pas-de-Calais, est chargé, au nom de la Préfète du Pas-de-Calais, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à la Préfète et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Signé

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement Nord – Pas-de-Calais  
Vincent MOTYKA

- 
- Décision en date du 9 mars 2015 portant subdélégation de signature aux personnes placées sous l'autorité de M. Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord Pas-de-Calais, pour les missions départementales du Pas-de-Calais

Article 1er : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent MOTYKA, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord Pas-de-Calais, délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies à l'article 1er de l'arrêté susvisé de la Préfète du Pas-de-Calais en date du 02 mars 2015 à :

Madame Isabelle DERVILLE, Directrice Adjointe  
Monsieur Julien LABIT, Directeur Adjoint  
Monsieur Yann GOURIO, Directeur Adjoint

Monsieur Francis BOULANGER, Secrétaire Général  
Monsieur Alexandre DOZIERES, Chef du Service Risques  
Monsieur David TORRIN, adjoint du chef du Service Risques  
Madame Hélène SOUAN, Cheffe du service Milieux et ressources naturelles  
Monsieur Romain BORDIER, Chef du Service Énergie, Climat, Logement et Aménagement des Territoires

---

Madame Chantal ADJRIOU, Cheffe du Service Connaissance  
Monsieur Daniel HELLEBOID, Chef du Service Transports et Véhicules  
Monsieur Jean-Philippe SALLABERRY, adjoint du chef du Service Transports et Véhicules  
Monsieur Michel LEBLANC, Chef du Service Déplacements, Intermodalité et Infrastructures  
Monsieur Sylvain GATHOYE, Chef du service support intégré juridique  
Monsieur Frédéric MODRZEJEWSKI, Chef de l'Unité Territoriale de Béthune, chef de mission  
Monsieur Lionel MIS, Chef de l'Unité Territoriale de Lille par intérim  
Madame Isabelle LIBERKOWSKI, Cheffe de l'Unité Territoriale de Valenciennes, chef de mission  
Monsieur David LEFRANC, Chef de l'Unité Territoriale du Littoral, chef de mission

Article 2- En cas d'absence ou d'empêchement des personnes citées à l'article 1er, délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 1er de l'arrêté susvisé du Préfet du Pas-de-Calais en date du 02 mars 2015, paragraphe I-1 (Mines, carrières et terrils, eaux souterraines et minérales, espaces souterrains, explosifs) à :

BRASSART Grégory	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
DHENAIN Roger	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
DOUMENG Charlotte	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
LAMACQ Philippe	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
VIAL Thomas	Ingénieur Travaux Publics de l'Équipement
BALLENGHIEN Luc	Technicien Supérieur Principal de l'Économie et de l'Industrie
DEROEUX Vincent	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
BILLET Fabien	Technicien Supérieur de l'Économie et de l'Industrie
MESSIER Jérôme	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
TARMOUL Jérémy	Technicien Supérieur Principal de l'Économie et de l'Industrie

- l'article 1er de l'arrêté susvisé du Préfet du Pas-de-Calais en date du 02 mars 2015, paragraphe I-2 (Environnement Industriel) à :

ANNIBAL Alice	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
AUBENEAU Fabrice	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
BENETAZZO Murielle	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
BERKMANS Laurence	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
BEUGNET Charlotte	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
BUSCOT Xavier	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
CANONNE Michèle	Ingénieure Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
CARRE Sébastien	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
CHELAOUI Samira	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
CHEVALIER Anne-Sophie	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
CHITRY Hélène	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
COLACCINO Sandro	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
COPIN Hélène	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
COTINAUT Laurence	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
COURAPIED Laurent	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
DEGONVILLE Jean-Marc	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
DELANNOY Vincent	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
DE SAINT VAAST Pascal	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
DEREUMAUX Patrick	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
DEVROUTE Julien	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
DHENAIN Roger	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
DISPA Céline	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
DOURLEN Thomas	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
DOUMENG Charlotte	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
DUBUIS Thierry	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
DUPRIEZ Jean-Marc	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
DUTHOIT Xavier	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
FIRRINGERI David	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
GABREAU Mathilde	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
GILLE Christine	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
GILLE Yves	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
GORCE Emilie	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
GUERVILLE Thierry	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
HEINA Francky	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
HOCHEDÉZ François	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
JABLOWSKI Cédric	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
LAMACQ Philippe	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
LAMAND Stéphanie	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
LARDILLIER Sabine	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
LECLUSE Jean-Marie	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
LEPLAN Christelle	Ingénieure Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
MARQUIS Christelle	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
MARTIN Fabien	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
MASSON Vincent	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
MESMACQUE Gaëlle	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
MIS Lionel	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
OUSTRIC Émile	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
PACAUT Nicolas	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
PENIN Jean-Marc	Ingénieur de l'Industrie et des Mines



---

PREUVOT Richard	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
PIUSSAN Nicolas	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
ROUSSEAU Marie-Pierre	Ingénieure Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
SANTERRE Nicolas	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
SCHNEIDER Frédéric	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
SELIN Gérard	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
SIMON Aline	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
TAIN Caroline	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
VANDEWALLE Thomas	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
VANMACKELBERG Jérôme	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
VERDIER Élodie	Ingénieure de l'Industrie et des Mines

NECKI Françoise Ingénieure des Travaux Publics d'État

ANTOINE Gérard Agent Contractuel

BALLENGHIEN Luc	Technicien Supérieur en chef de l'Économie et de l'Industrie
BALZA Carole	Technicienne Supérieur en chef de l'Économie et de l'Industrie
BAUDUIN Fabien	Technicien Supérieur en chef de l'Économie et de l'Industrie
BAYART Caroline	Technicienne Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
BILLET Fabien	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
BERGHE Mélanie	Technicienne Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
BOUCHIND'HOMME Philippe	Technicien Supérieur Principal de l'Économie et de l'Industrie
BUREAU Pierre	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
CAUDOUX Dominique	Technicienne Supérieur du Développement Durable
DELACROIX Christelle	Technicienne Supérieur en chef de l'Économie et de l'Industrie
DEROEUX Vincent	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
DEVALLEZ Thierry	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
DRON Jean-François	Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable
GIBAULT Aurélien	Technicien Supérieur Principal de l'Économie et de l'Industrie
HELLIGER Christophe	Technicien Supérieur du Développement Durable
HERTAULT Vincent	Technicien Supérieur Principal de l'Économie et de l'Industrie
MARQUIS Bertrand	Technicien Supérieur en chef de l'Économie et de l'Industrie
MASCARTE Virginie	Technicienne Supérieur Principal de l'Économie et de l'Industrie
MESSIER Jérôme	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
MESSIN Michel	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
PAYELLE Guillaume	Technicien Supérieur Principal de l'Économie et de l'Industrie
SEURON Bertrand	Technicien Supérieur Principal de l'Économie et de l'Industrie
TARMOUL Jérôme	Technicien Supérieur Principal de l'Économie et de l'Industrie
VERSLYPE Laurent	Technicien Supérieur en chef de l'Économie et de l'Industrie
WISNIEWSKI Émilie	Technicienne Supérieur en chef de l'Économie et de l'Industrie
WAREMBOURG Franck	Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable

DHOLLANDE Michelle Secrétaire Administratif de classe normale

- l'article 1er de l'arrêté susvisé du Préfet du Pas-de-Calais en date du 02 mars 2015, paragraphe I-3 (Équipements sous pression) à :

CHAUVEL Laurent	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Chef de mission
ANNIBAL Alice	Ingénieure de l'Industrie et des Mines
CARON Philip	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
DAVID Didier	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
DUTHOIT Xavier	Ingénieur de l'Industrie et des Mines

BILLET Fabien	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
MASCARTE Virginie	Technicienne Supérieur Principal de l'Économie et de l'Industrie
MESSIN Michel	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie

- l'article 1er de l'arrêté susvisé du Préfet du Pas-de-Calais en date du 02 mars 2015, paragraphes I-4 ( Production, transport et distribution d'énergie) à :

CHAUVEL Laurent	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Chef de mission
DAVID Didier	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
CARON Philip	Ingénieur de l'Industrie et des Mines

- l'article 1e de l'arrêté susvisé du Préfet du Pas-de-Calais en date du 02 mars 2015, Paragraphe II-1 (Protection de la nature et paysages) à :

MASSET Philippe	Ingénieur des Travaux Publics de l'État
BRUNEVAL John	Ingénieur en Chef des Ponts, des Eaux et des Forêts
HARLAY Valérie	Adjointe Administratif – instructeur CITES

- l'article 1er de l'arrêté susvisé du Préfet du Pas-de-Calais en date du 02 mars 2015, paragraphe III (Énergie) à :

ASLANIAN Élisabeth Ingénieure des Travaux Publics de l'État

SARDINHA Bruno Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines

BILLET Fabien Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie

---

- l'article 1e de l'arrêté susvisé du Préfet du Pas-de-Calais en date du 02 mars 2015, paragraphe IV-1 (Véhicules) à :

BOUSSARD David	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
BRUNET Didier	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
DEREUMAUX Patrick	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
SEGARD Annick	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
VANDENBON François	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines
BUTEL Daniel	Technicien Supérieur de l'Économie et de l'Industrie
CARIN Grégory	Technicien Supérieur de l'Économie et de l'Industrie
DAUCHEZ Jean-Bernard	Technicien Supérieur de l'Économie et de l'Industrie
DEVRED Bruno	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
LOUAGE Éric	Technicien Supérieur de l'Économie et de l'Industrie
OPIGEZ Pascal	Technicien Supérieur de l'Économie et de l'Industrie
PECQUEUX Mathieu	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
VUYLSTEKER Alexandre	Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie
VITTORI Amélie	Technicienne Supérieure du Développement Durable
WILLEMART Marcel	Technicien Supérieur de l'Économie et de l'Industrie

LAHONDES Dominique Secrétaire Administratif de classe supérieure

ABOULAHZEN Malka Adjointe administratif

- l'article 1er de l'arrêté susvisé du Préfet du Pas-de-Calais en date du 02 mars 2015, paragraphes IV-2 et IV-3 (transports exceptionnels, transports urbains de personnes et transports routiers non urbains de personnes) à :

BUTTARELLO Mireille Attachée Principale d'Administration du MEDDE-METL

KRYUS Nicole Attachée d'Administration du MEDDE-METL  
VANDENBON François Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines

PLATEVOET Isabelle Secrétaire Administratif et de Contrôle du Développement Durable de classe normale  
TOURNEUR Laurette Secrétaire Administratif et de Contrôle du Développement Durable de classe normale

- l'article 1er de l'arrêté susvisé du Préfet du Pas-de-Calais en date du 02 mars 2015, paragraphe VI (contentieux administratif et judiciaire) à :

ALAOUI Julia	Attachée d'administration du MEDDE-METL
DESPLANQUES-DECONINCK Marjorie	Attachée d'administration du MEDDE-METL
MEHABI Noura	Attachée d'administration du MEDDE-METL
PRINCE Caroline	Attachée d'administration du MEDDE-METL
RICART Nathalie	Attachée d'administration du MEDDE-METL
RIGOT Maÿlis	Attachée Principale d'administration du MEDDE-METL
MEHABI Noura	Attachée d'administration du MEDDE-METL

BLARY Céline Ingénieure de l'Industrie et des Mines

BOURGAIN Pierrick Secrétaire Administratif et de Contrôle du Développement Durable de classe normale  
ROUSSEL Guillaume Secrétaire Administratif et de Contrôle du Développement Durable de classe normale

Article 3 - Monsieur Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord – Pas-de-Calais, est chargé, au nom de la Préfète du Pas-de-Calais, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à la Préfète et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Signé  
Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement Nord – Pas-de-Calais  
Vincent MOTYKA

---

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-CALAIS

---

SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 
- Arrêté en date du 1<sup>er</sup> juillet 2014 portant répartition des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire

Article 1er : La liste des postes de la Direction départementale des territoires et de la mer éligibles au titre des 6e et 7e tranches de l'enveloppe DURAFOUR est fixée comme suit :

<b>POSTES DE CATÉGORIE A+/A – 359 points</b>			
<b>Nombre de points attribués</b>	<b>Service</b>	<b>Niveau d'emploi</b>	<b>Désignation de l'emploi</b>
35	SEAT	A+	Chef du Service Expertise et Appui Territorial
35	SEAD	A+	Chef du Service Environnement et Aménagement Durable
35	SG	A+	Secrétaire Général
35	SHD	A+	Chef du Service Habitat Durable
35	SAML	A+	Chef du Service des Affaires Maritimes et du Littoral
32	SER	A+	Adjoint au chef du Service Eau et Risques
32	SEAT	A+	Adjoint au chef du Service Expertise et Appui Territorial
24	SG	A	Responsable Mission Conseil de Gestion
24	SU	A	Adjoint ADS au chef du Service Urbanisme
24	CT Côte d'Opale	A	Chargé de mission territorial du Calaisis
24	SU	A	Responsable Unité Planification Territoriale Stratégique et Opérationnelle
24	SHD	A	Responsable Unité Gestion Financements Contrôles

<b>POSTES DE CATÉGORIE B – 225 points</b>		
<b>Nombre de points attribués</b>	<b>Service</b>	<b>Désignation de l'emploi</b>
15	Direction	Assistante de Direction
15	SG	Chargé de mission GPEEC
15	SEAT	Responsable de l'unité Répartition des examens du permis de conduire
15	SU	Adjoint au responsable de l'unité Planification Territoriale Stratégique et Opérationnelle
15	SU	Responsable de la Mission d'Appui
15	SU	Responsable de l'antenne ADS de Boulogne-sur-Mer
15	SU	Responsable de l'antenne ADS de Montreuil
15	SU	Responsable du Bureau Fiscalité de l'urbanisme
15	SU	Adjoint au responsable de l'Antenne ADS de Boulogne-sur-Mer
15	SU	Adjoint au responsable de l'Antenne ADS de Montreuil-sur-Mer
15	SHD	Observatoire Politique de l'Habitat – Chargé d'études et de contrôle permanent des organismes de logement social, référent HLM
15	SHD	Adjoint au responsable de l'unité de l'Éradication des Logements Indignes et de la Coordination de l'Offre Très Sociale
15	SHD	Adjoint au responsable de l'unité Gestion Financements Contrôles
15	SEAD	Unité Espace Rural et Biodiversité – Chargé de mission NATURA 2000
15	CT COTE D'OPALE	Assistant d'Études d'Urbanisme à l'Atelier Territorial Boulonnais

<b>POSTES DE CATÉGORIE C – 60 points</b>		
<b>Nombre de points attribués</b>	<b>Service</b>	<b>Désignation de l'emploi</b>
12	SEAT	Secrétaire de la mission accessibilité
11	SG	Secrétaire du Secrétariat Général
11	Direction	Assistante de direction
11	Mission SIG	Adjoint Administratif Géomaticien
15	SEAT	Secrétaire du Chef de Service

Article 2 : Le Secrétaire général de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Signé  
Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer  
Matthieu DEWAS